



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 15

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

12/09/2025

Date d'affichage

12/09/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

### Etaient présents :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam, Mme BIDART Michelle

### Procuration(s) :

M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre donne pouvoir à M. BOURDAA Bruno, Mme MAURIN Marina donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme WEISS Myriam, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

### Etai(ent) absent(s) :

Mme PAYOT Marie

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. MIMIN Matthieu, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL\_2025\_048

**Objet : CONVENTION AVEC FRANCE TRAVAIL POUR RECRUTEMENT DANS LE CADRE D'UNE POEI**

La Commune souhaite recruter une personne en Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI). Cette démarche vise à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en leur offrant une formation adaptée aux besoins spécifiques de la collectivité.

La POEI est un dispositif permettant aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par un employeur. Ce dispositif est financé par France Travail et permet de répondre aux besoins de recrutement de la Commune tout en favorisant l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

La Commune a identifié un besoin de recrutement pour l'accueil du centre multi-services et souhaite, par la présente délibération, autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec France Travail pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Considérant la nécessité pour la Commune de recruter une personne compétente pour l'accueil du centre multi services ;

Considérant que la POEI est un dispositif efficace pour répondre aux besoins de recrutement tout en favorisant l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi ;

Considérant que la convention avec France Travail permettra de financer la formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour le poste à pourvoir ;

Considérant que Monsieur le Maire est habilité à signer les conventions nécessaires à la mise en œuvre de cette politique ;

### **CECI ETANT EXPOSE,**

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 17 juin 2025,

### **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**CREE** un emploi, pour accroissement temporaire d'activité, d'agent administratif polyvalent à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 pour une durée maximale cumulée de 12 mois par période de 18 mois consécutifs. L'emploi pourrait être doté d'un traitement afférent à l'indice majoré 366 ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec France Travail pour la mise en œuvre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) en vue du recrutement d'une personne pour l'accueil du centre multi-services ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de travail associé à cette POEI pour maximum 30 heures hebdomadaires et pour une durée maximale de 12 mois.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à NAY  
Le Maire,  
*Signé BB*  
Bruno BOURDAA